

Collecte des encombrants

Les encombrants sont les objets dont on veut se départir mais qui sont trop gros pour entrer dans les collectes mensuelles, tels que les meubles, les matelas, les gros produits défectueux, toilettes, etc.



Consultez la carte interactive du site web de la MRC pour connaître la date de la collecte dans votre municipalité.

- **Les encombrants doivent être placés sur le sol**, pas dans une remorque ou tout autre contenant.
- Un objet volumineux ne doit pas peser plus de 100 kg (225 lbs).
- **Chaque ensemble d'objets ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube.**
- **La quantité totale doit être raisonnable sans quoi les objets ne seront pas ramassés.**
- La manipulation des objets doit pouvoir se faire à deux personnes pour être chargés dans le camion.
- Pour la collecte des pneus, seulement les pneus usés d'automobiles (sans jantes) sont admissibles. Ils devront être placés à l'écart des objets volumineux.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- Ameublement ou objets divers : divans, tables et chaises, matelas, poussette, stores, appareil d'exercice, etc.
- Matériaux naturels : branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximum de 1,2 mètres (4 pieds). Les branches qui ne sont pas attachées ne seront pas ramassées. La quantité maximale est de 1 mètre cube.
- Matériaux ferreux : table et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.
- Matériaux de construction (1 mètre cube maximum).

MATIÈRES REFUSÉES :

- **Tout ce qui peut entrer dans un bac de déchets.**
- **Un trop grand nombre d'objets à la suite d'une fermeture de maison.**
- Matériaux de construction en grande quantité.
- Bonbonne de propane ou appareils contenant un moteur à combustion ou un réservoir d'huile ou d'essence (ex. tondeuse, souffleuse).
- Résidus domestiques dangereux.
- Pneus (avec jantes) ou pneus non standards (ex. tracteur).
- Pour les électroménagers comportant des gaz réfrigérants (réfrigérateur, congélateur, déshumidificateur, climatiseur mobile, cellier, distributeur d'eau), veuillez utiliser le service de collecte à domicile gratuit de la Ressourcerie* afin d'assurer le retrait des gaz qui sont nocifs lorsque libérés dans l'environnement.



Un meuble ou un objet n'est plus à votre goût mais il est encore en bon état? Venez le porter à la Ressourcerie pour assurer sa réutilisation!



- Meubles de tout genre (rembourrés ou non), matelas, sommier, en bon état seulement
- Électroménagers, gros et petits (réfrigérateur, robot culinaire, etc.) fonctionnels ou non
- Articles de maison, de loisirs et d'atelier (vaisselle, verrerie, bibelot, luminaire, miroir, jeux, jouets, livres, CD, outils, etc.)
- Articles de sport, vélos compris
- Articles de bébé



*Un service de collecte à domicile gratuit par la Ressourcerie est offert pour les meubles réutilisables et les électroménagers, réutilisables ou non.